

Augustin ELIE
1829-1879

Né à Saint-Maurice-sur-Vingeanne (Côte-d'Or) le 28 janvier 1829, il est le fils de Pierre Elie, cultivateur et Anne Mélanie Signard. Marié avec Alexandrine Casselin, il décède à Valenton le 29 décembre 1879 en qualité de maire.

Conseiller municipal du
21 décembre 1874 au 21
janvier 1878

Maire

de

1878 à 1879

Acte de décès de
Augustin ELIE

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le trente décembre à midi, par devant Nous Louis Boyer adjoint au Maire de Valenton remplissant en son absence les fonctions d'Officier de l'Etat civil sont comparus, Messieurs Jean Baptiste Elie, rentier âgé de quarante-sept ans, et Alexis Elie peintre âgé de trente-quatre ans, domiciliés tous deux à Paris, lesquels nous ont déclaré que Augustin Elie, leur frère, propriétaire âgé de cinquante ans né à Saint-Maurice-sur-Vingeanne (Côte-d'Or) et domicilié en cette commune dont il est Maire, fils de Pierre Elie âgé de quatre-vingts ans et de Anne Mélanie Signard âgée de soixante-quinze ans, rentiers, demeurant à Paris. Époux de Marie Alexandrine Casselin sans profession âgée de quarante-cinq ans avec qui il demeurait est décédé hier à trois heures du soir en son domicile. Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Archives du Val-de-Marne : FRAD 094 Image N°115

En 1878, ont siégé, au sein du conseil municipal présidé par M. Elie : Louis Boyer (rentier), Charles Léon Dautier (cultivateur), Jules Defforges (cultivateur à la Ferme de l'Hôpital), Emile Alfred Degrange (serrurier), Jean Deltour (propriétaire), François Duchesne (journalier), Louis Jourdain (charron), Eugène Larmé (entrepreneur de maçonnerie), Charles Persent (négociant), Georges Saillot (menuisier), André Jean Achille Varin (avocat à la Cour d'appel).

Voici quelques délibérations votées par le conseil municipal en 1878-1879 :

- **Concernant les finances de la commune**

- **3 février 1878** : demande de secours pour financer le nivellement de la place publique.
« Considérant qu'il ne reste plus aucune ressource disponible, que la commune est imposée au maximum et que ses budgets ont atteint la dernière limite ; considérant que la commune de Valenton a été des plus éprouvées par la guerre, qu'elle a perdu de ce fait un très grand nombre de ses habitants, que les survivants accablés d'impôts ne retrouveront jamais leur ancienne aisance, le conseil municipal ... prie Monsieur le Préfet et Messieurs les membres de la commission départementale d'accorder à la commune de Valenton, sur le produit des amendes de police correctionnelle, un secours de 580 francs pour compléter le chiffre de la dépense dont il s'agit ».

- **Concernant des demandes en réhabilitation :**

3 février 1878 : En ce qui concerne Bertier Edmond Alexandre, condamné le 11 août 1865 à 10 jours de prison pour outrage aux mœurs, le conseil municipal atteste :

1°- Que Bertier a toujours habité Valenton, sauf l'époque du siège qu'il a passé à Paris, rue de l'Yonne n°5.

2°- Que sa conduite est à l'abri de tout reproche.

3°- Que ses moyens d'existence consistent dans son travail comme employé au chemin de fer de Lyon.

En ce qui concerne Dunot Louis Antoine, condamné le 21 février 1868 à 15 jours de prison pour détournement de pierres, le conseil municipal atteste :

1°- Que Dunot a toujours habité Valenton sauf à l'époque du siège qu'il a passé à Paris, rue Sedaine n°25.

2°- Que sa conduite est à l'abri de tout reproche.

3°- Qu'il vit de son travail comme maçon et de celui de sa femme journalière.

En ce qui concerne Mercier Louis condamné le 30 avril 1868 à un mois de prison pour vol de lapin, le conseil municipal atteste :

1°- Que Mercier a toujours habité Valenton sauf du 11 novembre 1867 au 11 novembre 1869, qu'il a habité Yerres et l'époque du siège qu'il a passé à Paris, rue Traversière n°71.

2°- Que sa conduite pendant ce temps est irréprochable.

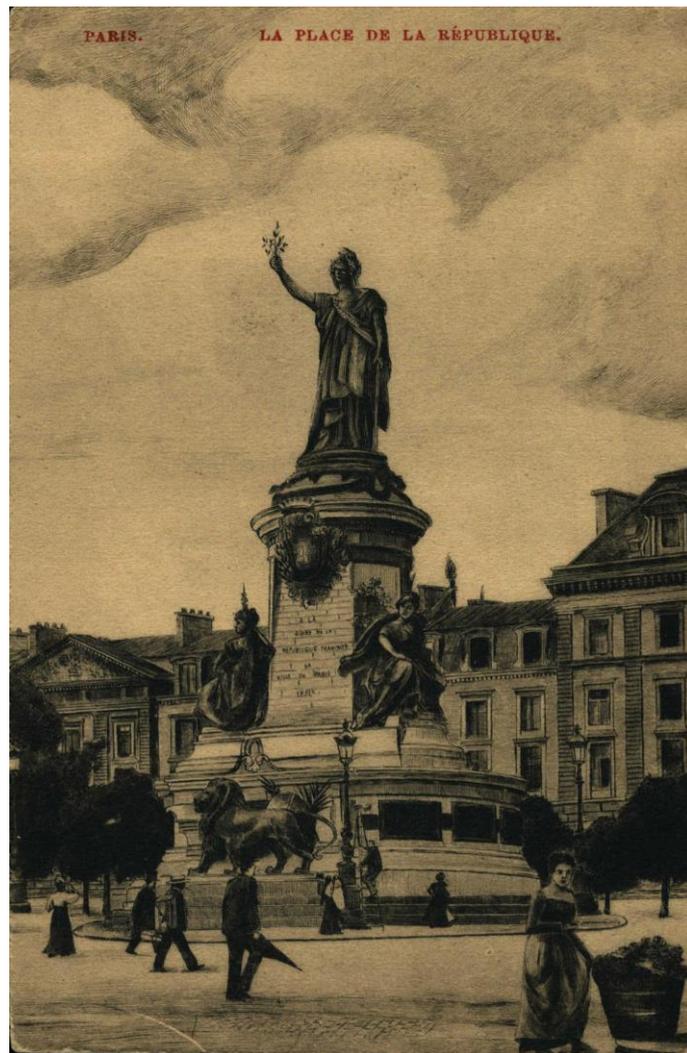
3°- Qu'il vit de son travail comme couvreur.

...

EN FRANCE en 1878-1879

1878-1879 : le régime républicain s'affirme.

- **Le conseil municipal de Paris propose l'érection d'un monument à la République* dans l'est parisien ; la commande est effectuée en 1879.**
- **Les élections municipales du 6 janvier 1878 donnent une majorité républicaine, et le 5 janvier 1879, les élections au premier tiers sortant du Sénat sont une éclatante victoire des républicains contre les conservateurs.**
- **30 Janvier 1879 : Démission du président de la république Mac Mahon (conservateur soutenu par les monarchistes) et élection du républicain Jules Grévy.**
- **14 février 1879 : La Marseillaise devient l'hymne national**



Le monument à la République, œuvre de Léopold Morice commandé en 1879 et réalisé en 1883. Collection AREV.